

MARCHÉ PRIMAIRE

La place parisienne se mobilise pour faciliter l'accès des PME au marché

Les cotations à Paris

Montant en millions d'euros levés

	Alternext		Segment C (1)		Segment B (2)	
	nombre	montant	nombre	montant	nombre	montant
2005	20	85,6	10	223,8	6	564,3
2006	51	441,7	13	330,7	12	909,6
2007	44	419,2	4	88,9	11	542,8
2008	10	42,3	3	20,6	0	0
2009*	2	5	0	0	0	0

* à mi-octobre

C = (1) capitalisation inférieure à 150 millions d'euros

« Les Echos » / Source : Nyse Euronext

B = (2) comprise entre 150 millions et 1 milliard d'euros

Alors que la Bourse séduit de plus en plus difficilement les PME, comme en témoigne la pénurie de cotations ces derniers mois, la place se mobilise pour rendre le marché attractif. Le ministère de l'Economie a organisé, hier, une réunion avec Nyse Euronext, l'Autorité des marchés financiers, la Caisse des Dépôts et Consignation et Oséo, ainsi qu'avec les représentants de sociétés cotées. Cette rencontre fait suite à un rapport remis début septembre par Thierry Giami, de la Caisse des Dépôts, et Marc Lefèvre, de Nyse Euronext, préconisant une trentaine de pistes (« Les Echos » du 14 septembre).

Chacun des partenaires présents hier a pris des engagements destinés à simplifier et promouvoir l'accès au marché pour les PME. Quinze mesures concrètes ont été annoncées dans ce sens. Un comité de pilotage a été mis en place, pour faire le point sur celles-ci en 2010. Du côté du ministère, Christine Lagarde a, de nouveau, indiqué sa volonté de proposer à la Commission européenne un « *small business act* » (SBA) du droit boursier européen. Fabrice Demarigny, associé chez Mazars, s'est vu confier une mission de propositions sur ce thème. L'objectif est d'alléger les obligations et d'adapter les directives européennes « abus de marché », « prospectus » et « transparence » pour qu'elles prennent en compte les spécificités des PME. « *L'idée est de créer à terme un statut de valeur moyenne au niveau européen. C'est sans doute la mesure phare, la plus structurante* », s'est réjouie Caroline Weber, directrice générale de Middlednext.

Christine Lagarde proposera, par ailleurs, d'insérer dans la loi de régulation bancaire et financière, qui sera présentée d'ici à la fin de l'année, des dispositions d'OPA obligatoire et d'offre de retrait obligatoire applicables aux PME cotées. Le passage de l'Eurolist vers Alternext de-

vrait être rendu possible rapidement. « *Je connais au moins une vingtaine de sociétés intéressées* », souligne Caroline Weber.

Du côté de Nyse Euronext, Jean-François Théodore a dit vouloir doubler le nombre de sociétés cotées sur Alternext (actuellement à 116, à Paris) sur un horizon de dix-huit mois, pour arriver ensuite ainsi autour de 350 courant 2012. Marc Lefèvre avait été encore plus optimiste dans ses prévisions de début septembre, parlant de 600 d'ici à trois ans.

Pour cela, l'opérateur de marché va abaisser le seuil de placement privé sur Alternext de 5 à 2,5 millions d'euros. Cette modification pourrait intervenir début 2010. « *C'était très attendu. Compte tenu de la baisse des valorisations avec la crise, beaucoup de PME ne pouvaient pas accéder à la Bourse* », souligne Yannick Petit, président d'Allegra Finance, spécialisé dans les introductions.

Des indices dédiés aux PME

L'opérateur va, par ailleurs, lancer dès le mois prochain une plateforme pour améliorer le service aux PME et bientôt créer de nouveaux indices dédiés qui permettront d'améliorer la liquidité.

Car les mesures annoncées hier visent aussi à attirer et renforcer la présence des investisseurs institutionnels. Ainsi, la CDC va investir 100 millions supplémentaires sur le marché des PME cotées, qui viendront s'ajouter à son portefeuille dédié aux PME de 700 millions. Oséo s'est engagé à une garantie des émissions obligataires groupées faites par plusieurs PME. Les quatre institutions ainsi que le médiateur du crédit vont créer un observatoire de la santé des PME, hébergé par la CDC. Parallèlement, un groupe de travail sur l'analyse financière indépendante sur les PME va être mis en place.

MARINA ALCARAZ